

PRIVACY HORIZONS: TERRA INCOGNITA

29th International Conference of
Data Protection and Privacy Commissioners

September 25 to 28, 2007
Montreal, Canada



LES HORIZONS DE LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE : TERRA INCOGNITA

29^e Conférence internationale des commissaires
à la protection des données et de la vie privée

du 25 au 28 septembre 2007
Montréal, Canada

Travaux de l'OCDE sur la RFID: Sécurité de l'information et protection de la vie privée

Laurent Bernat

www.oecd.org/sti/securitevieprivee

Contexte

- RFID : première étape des travaux de l'OCDE sur les "environnements à base de capteurs"
- Travail en cours: discussion du projet de rapport la semaine prochaine à Ottawa.* Réunion Ministérielle sur le Futur de L'Economie Internet (Juin 2008, Seoul, Corée)
- Périmètre des travaux
 - Aspects économiques de la RFID
 - Sécurité de l'Information et Protection de la Vie Privée
- Cadres de référence
 - Lignes directrices de l'OCDE de 1980 sur la protection de la vie privée et les flux transfrontières de données de caractère personnel
 - Lignes directrices de l'OCDE de 2002 sur la sécurité des systèmes d'information et des réseaux : vers une culture de la sécurité

* Les travaux de l'OCDE sont en cours et les vues exprimées dans cette présentation sont celles de l'intervenant

Caractéristiques de la RFID

- Sans fil (invisible)
- Potentiel économique
- Variété
- Complexité technique
- Frontières vagues
- Possibilité de collecte secrète
- Possibilité de tracer les individus, pas juste les objets
- Pourrait permettre ou faciliter le profilage
- Sujet à des risques en matière de sécurité de l'information

Quand la vie privée est-elle en jeu ?

- **Directement:** quand les systèmes RFID collectent/traitent des données relatives à une personne identifiée ou identifiable (données de caractère personnel)
 - ➔ Dans ce cas, les lignes directrices de l'OCDE s'appliquent
- **Indirectement:** quand les étiquettes sont fournies aux individus mais que les données n'ont pas encore été collectées/traitées (risque de collecte)

Principaux messages (provisoire)

La protection de la vie privée requiert un ensemble de mesures juridiques, techniques et éducatives

1. Connaissance & consentement
2. Évaluation de l'impact
3. Approche holistique
4. Mesures techniques
5. Mesures proactives

1. Connaissance & consentement sont essentiels

- La connaissance peut être complexe
 - Temps réel, complexité de l'information, manque d'espace
 - Nécessité d'un consensus sur quelle l'information et comment la fournir.
 - Nécessité de mécanismes innovants et efficaces pour assurer la transparence.
- Le consentement peut être complexe ?
 - Exceptions au consentement (aspects pratiques, intérêt public). Nécessité d'un consensus quant à ces exceptions
 - Le consentement offre-t-il toujours une protection efficace?

2. Évaluation de l'Impact sur la Vie Privée

- L'impact sur la vie privée varie avec la technologie utilisée
- Données personnelles
- Données sensibles
- Ré-évaluation
- Etiquettes hors de portée du contrôleur de données.

3. Approche holistique

- Toutes les solutions ne sont pas situées au niveau de la RFID
- Il faut considérer:
 - Chaque étape du cycle de vie du système
 - Chaque composant du système et chaque étape dans le cycle de vie des données RFID.

4. Mesures techniques

- Facteur clé de succès pour la RFID
- Prévention / limitation
- Pas de mesure technique universelle
- Coût & complexité
- R&D et mesures d'incitation pour leur adoption sont nécessaires.

5. Mesures proactives

- Quand des étiquettes sont fournies aux individus mais qu'aucune donnée n'a encore été collectées / traitée.
 - Les étiquettes pourraient créer un risque pour la vie privée de la personne.
 - Qui devrait être responsable pour retirer/désactiver/fournir l'information appropriée aux personnes?
 - Cf. protection des consommateurs (Lignes directrices de l'OCDE de 1999 sur la protection des consommateurs dans le contexte du commerce électronique) et sécurité des produits.
 - Rôle des agences de protection des données pour signaler cette question.

Terra incognita

- La technologie évolue
- Interopérabilité des tags
- RFID "Open Loop"
- Usages B2C & C2C
- RFID envahissante ou "*pervasive*"
- RFID connectée ("Internet des choses")
- Environnements fondés sur des capteurs
- Informatique ubiquitaire et autres changements de paradigme